

**NOMINATION DANS L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE  
MOUVEMENT PRINCIPAL 2022**

Cet imprimé ne concerne que les personnels qui ont exercé des fonctions de directeur pendant au moins 3 ans (après inscription sur la liste d'aptitude), et qui ne les exercent pas au titre de l'année 2021/2022. Les années de faisant fonction (intérim) ne sont donc pas prise en compte.

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRENOM :** \_\_\_\_\_

<b>ANNEE SCOLAIRE</b>	<b>ECOLE</b>

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'agent:

A transmettre à l'I.E.N. pour le mardi 5 avril 2022 au plus tard.

---

**AVIS MOTIVE DE L'I.E.N. SUR LA MANIERE DE SERVIR DE L'INTERESSE(E) :**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'IEN:

A transmettre à la D.S.D.E.N des Bouches du Rhône – bureau D.P.E.2 par l'I.E.N  
pour le vendredi 15 avril 2022 au plus tard, de préférence par mail à  
[ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr).